



## Licence Information et communication

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Information et communication. 2011, Université Rennes 2. hceres-02036260

**HAL Id: hceres-02036260**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036260>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 2

Demande n° S3LI120000738

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Information et communication

## Présentation de la mention

La licence d'Information et communication est la seule formation de ce type en Bretagne. Cette mention a été créée à la rentrée 2008. Seules la première (L1) et la deuxième (L2) années ont pu être ouvertes avant que le dossier ne soit rédigé. Cette formation se veut généraliste, mais elle est aussi très centrée sur la thématique de la communication organisationnelle et celle des Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Elle se situe ainsi dans la même perspective que l'un des masters de Communication offerts par l'Université Rennes 2. Les effectifs de L1 comptaient 516 étudiants, contre 184 l'année précédente.

## Indicateurs

|   |     |
|---|-----|
| Nombre d'inscrits en L1   | 516 |
| Nombre d'inscrits en L2   | 116 |
| Nombre d'inscrits en L3   | SO  |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO  |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | SO  |
| % d'abandon en L1   | NR  |
| % de réussite en 3 ans  | SO  |
| % de réussite en 5 ans  | SO  |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | SO  |
| % d'insertion professionnelle   | SO  |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de la licence n'a pas été facilitée par la qualité du dossier, souvent mal rempli et peu explicite.

La formation s'affirme généraliste, mais aussi centrée sur la thématique de la communication organisationnelle et sur l'acquisition des compétences liées au déploiement des technologies d'information et de communication et de l'« économie informationnelle ». Les enseignements de culture générale et d'ouverture sont quasiment inexistantes. On note également un certain manque de TD. Alors que cette formation est engagée sur des thématiques académiques, mais aussi professionnalisantes, il est surprenant que seulement cinq professionnels extérieurs interviennent dans la formation ou, du moins, soient cités dans l'équipe enseignante. On ne connaît d'ailleurs pas la nature des enseignements assurés par les différents intervenants. En outre, les stages ne sont pas obligatoires, ce qui est contradictoire avec les objectifs d'insertion professionnelle. Notons que la spécificité de cette formation sur la



carte nationale des licences en information et communication n'est pas pensée. De surcroît, le dossier n'est pas très précis sur le sujet des débouchés ; il se réfère aux métiers de la communication (et en cite quelques uns), mais il ne semble pas qu'une réflexion ait été conduite à cet égard.

À ces incohérences s'ajoute un ancrage relativement faible en sciences de l'information et de la communication de l'équipe enseignante. Des enseignants de diverses disciplines interviennent, notamment de 7<sup>ème</sup> (Sciences du langage) et de 71<sup>ème</sup> sections, mais les enseignants-chercheurs inscrits en 71<sup>ème</sup> (Sciences de l'information et de la communication) ne semblent pas majoritaires (12 sur 25 cités dans la liste des membres de l'équipe enseignante).

Le pilotage de la formation semble encore peu structuré. On peut ainsi s'étonner que la direction ait accepté que 516 étudiants s'inscrivent dans la formation en L1 en 2009/10 contre 184 un an auparavant au regard des capacités d'encadrement, mais aussi des bassins de l'emploi. Ceci est d'ailleurs en contradiction avec les effectifs attendus de 860 étudiants, sauf à accepter des taux d'échec ou de réorientation massifs.

- Point fort :
  - Cette mention de licence en Information et Communication est unique en Bretagne.
  
- Points faibles :
  - Le dossier est insuffisamment renseigné.
  - Le pilotage semble limité, comme en témoignent notamment la non maîtrise des flux entrants en L1, ainsi que l'absence d'information sur le dispositif de suivi du devenir des étudiants qui sera mis en place après l'ouverture de la L3.
  - L'absence de politique en matière d'aide à la réussite, puisque à ce titre n'est citée que l'ouverture progressive, depuis 2010 seulement, de séances de tutorat, uniquement, d'ailleurs, au niveau L1.
  - Le trop faible ancrage de l'équipe enseignante en 71<sup>ème</sup> section.
  - L'absence de politique de stages, avec notamment des stages non obligatoires, ce qui est en pleine contradiction avec les objectifs professionnels pourtant affichés. Il est à noter qu'il n'est pas fait mention de partenariats avec les milieux socio-professionnels.
  - L'annexe descriptive au diplôme est très brève.
  - L'utilisation des TICE semble inexistante.
  - Aucune information n'est disponible sur l'adaptation de la formation à la formation continue. Pourtant, un nombre important d'étudiants (60) est attendu à ce titre.
  - Aucune information n'est communiquée quant aux modalités de la réalisation concrète de l'évaluation de la formation par les étudiants.
  - Il n'y a guère d'information sur le tutorat.
  - Hormis une liste d'universités étrangères citées comme des partenaires et l'affirmation du principe de l'encouragement à la mobilité, aucune autre information n'est communiquée, notamment sur le nombre d'étudiants qui bénéficient de la mobilité.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Recommandations pour l'établissement

- Il conviendrait de réfléchir sur le pilotage de la formation et, notamment, de développer des politiques dans les domaines essentiels qui concourent à bien former et à insérer les étudiants.

- Le dossier, parfois lacunaire, aurait mérité d'être mieux renseigné. Les responsables de la mention sont encouragés à mieux maîtriser le périmètre de la licence, d'autant que les flux sont importants.